RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Tél : +(229) 21 30 02 58
etatmajorgeneral_fab@yahoo.fr

C/ST

DSIA

DSIA
Secrétariat Administratif
N° 6227 du 21/07/21

INFO		ACTION
	SAR	
	SST	
	SPBF	
	SMI	
	RAA	
	SAV	
	[illegible]	
	[illegible]	
	CPC	

ETAT-MAJOR GENERAL

N°21-594/EMG/DES/DE/BFM/SEMN/CS

Cotonou, le 16 juillet 2021

biblio 8600 → SOR

NOTE DE SERVICE

Objet : Mesures préventives contre les tentatives d'escroquerie dans le cadre de l'organisation du concours d'entrée au Prytanée Militaire de Bembèrèkè et au Lycée Militaire de Jeunes Filles Général Mathieu KEREKOU de Natitingou, session 2021.

Dans le cadre de l'organisation du concours d'entrée au Prytanée Militaire de Bembèrèkè (PMB) et au Lycée Militaire de Jeunes Filles Général Mathieu KEREKOU (LMJFGMK) de Natitingou, il a été constaté que des individus se faisant passer pour des facilitateurs en vue d'obtenir l'admission de tel ou tel autre candidat se livrent à des actes d'escroquerie envers les parents desdits candidats.

Cette démarche qui n'est rien d'autre que de l'arnaque envers les parents d'élèves n'engage nullement les Forces armées béninoises.

En tout état de cause, les personnes qui se seraient rendues coupables ou complices de tels actes encourent des sanctions disciplinaires et pénales conformément aux lois et textes réglementaires en vigueur.

Les chefs d'états-majors d'armées et les directeurs des organismes interarmées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer une large diffusion de la présente note de service qui prend effet pour compter de la date de sa signature.

ETAT-MAJOR GENERAL
LE CHEF D'ETAT-MAJOR

Le Contre-Amiral Patrick Jean-Baptiste AHO
Chef d'Etat-Major Général

Destinataires :
ATCR
MDPRCDN
Pour action
CEMAT – CEMMN-CEMAA-CEMGN
TOUS DOIA
TOUS ECOLES ET CENTRES DE FORMATION
A/C